

[REDACTED]

Longueuil, le 2 octobre 2018

[REDACTED]

OBJET : Demande de révision – Commission d'accès à l'information (1019027-J)

Votre demande du 5 juin 2018 en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, c. A-2.1

[REDACTED]

La présente remplace la décision rendue le 24 septembre dernier.

Nous avons étudié la demande mentionnée en titre. Nous comprenons de celle-ci que vous désirez obtenir des renseignements concernant les situations qui n'ont pas mené au déclenchement d'une enquête indépendante depuis le début des activités d'enquête du Bureau des enquêtes indépendantes, soit le 27 juin 2016.

Vous trouverez ci-joints un tableau contenant les données compilées par le BEI en respect des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès, le texte de ces dispositions législatives ainsi qu'un avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de cette loi.

La présente est également transmise à la Commission d'accès à l'information, compte tenu du recours en révision que vous avez introduit.

Veillez recevoir [REDACTED] nos salutations les meilleures.

ORIGINAL SIGNÉ

Me Mélanie Binette

Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

p.j. Registre des situations n'ayant pas mené au déclenchement d'une enquête indépendante,
Art. 53 et 54 Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, c. A-2.1
Avis de recours en révision
c.c. Commission d'accès à l'information

Bureau des enquêtes indépendantes
201, Place Charles-Lemoyne, bureau 6.01
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Tél : 450-640-1350
Télec : 450-670-6386
info@bei.gouv.qc.ca

Registre des situations n'ayant pas mené au déclenchement d'une enquête indépendante

Date à laquelle la situation est survenue	Région administrative	Type de service de police	Motif du non-déclenchement
2016-07-16	Chaudière-Appalaches	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune intervention policière au sens de la Loi sur la police.
2016-07-28	Chaudière-Appalaches et Capitale-Nationale	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune intervention policière au sens de la Loi sur la police.
2016-09-28	Laurentides	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune action ou décision policière pouvant avoir un lien avec le décès.
2016-10-04	Capitale-Nationale	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune intervention policière au sens de la Loi sur la police.
2016-10-06	Capitale-Nationale	Aucun	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : la personne n'est pas détenue par un corps de police.
2016-10-11	Montréal	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune intervention policière au sens de la Loi sur la police.
2016-11-03	Nord-du-Québec	Service de police autochtone	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : blessures survenues avant l'intervention policière.
2016-11-16	Lanaudière	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune intervention policière au sens de la Loi sur la police.
2016-12-19	Nord-du-Québec	Service de police autochtone	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune blessure grave.
2017-01-31	Outaouais	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune blessure grave.
2017-02-22	Montréal	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune blessure grave.

Date à laquelle la situation est survenue	Région administrative	Type de service de police	Motif du non-déclenchement
2017-04-27	Montréal	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune action ou décision policière pouvant avoir un lien avec le décès.
2017-05-30	Laurentides	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune intervention policière au sens de la Loi sur la police.
2017-05-31	Nord-du-Québec	Service de police autochtone	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune action ou décision policière pouvant avoir un lien avec le décès.
2017-06-04	Chaudière-Appalaches	Service de police municipal	Enquête complétée par la SQ avant l'avis selon l'article 289.2 Loi sur la police (2013, c.6, a.3)
2017-06-22	Capitale-Nationale	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune intervention policière au sens de la Loi sur la police.
2017-06-12	Montréal	Sûreté de Québec	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune action ou décision policière pouvant avoir un lien avec le décès.
2017-07-04	Estrie	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune blessure grave.
2018-08-26	Montréal	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune action ou décision policière pouvant avoir un lien avec le décès.
2017-09-28	Montréal	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune intervention policière au sens de la Loi sur la police.
2017-09-30	Capitale-Nationale	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune intervention policière au sens de la Loi sur la police.
2017-11-19	Laurentides	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune intervention policière au sens de la Loi sur la police.
2017-11-24	Estrie	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune intervention policière au sens de la Loi sur la police.

Date à laquelle la situation est survenue	Région administrative	Type de service de police	Motif du non-déclenchement
2018-01-18	Laurentides	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune intervention policière au sens de la Loi sur la police.
2018-01-27	Montréal	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune blessure grave.
2018-01-30	Outaouais	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune action ou décision policière pouvant avoir un lien avec le décès.
2018-02-19	Lanaudière	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune intervention policière au sens de la Loi sur la police.
2018-03-09	Nord-du-Québec	Service de police autochtone	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune intervention policière au sens de la Loi sur la police.
2018-03-20	Outaouais	Service de police autochtone	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune blessure grave.
2018-03-29	Montréal	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune action ou décision policière pouvant avoir un lien avec le décès.
2018-05-09	Montréal	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune intervention policière au sens de la Loi sur la police.
2018-05-21	Montréal	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune blessure grave.
2018-06-13	Nord-du-Québec	Service de police autochtone	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune blessure grave.
2018-06-13	Nord-du-Québec	Service de police autochtone	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune action ou décision policière pouvant avoir un lien avec le décès.
2018-06-23	Capitale-Nationale	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune action ou décision policière pouvant avoir un lien avec le décès.

Date à laquelle la situation est survenue	Région administrative	Type de service de police	Motif du non-déclenchement
2018-07-13	Estrie	Sûreté de Québec	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune action ou décision policière pouvant avoir un lien avec le décès.
2018-08-05	Montréal	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune action ou décision policière pouvant avoir un lien avec le décès.
2018-08-12	Montréal	Sûreté de Québec	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune intervention policière au sens de la Loi sur la police.
2018-08-20	Montréal	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune blessure grave.
2018-08-21	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Sûreté de Québec	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune intervention policière au sens de la Loi sur la police.
2018-09-06	Capitale-Nationale	Service de police municipal	Situation qui n'entre pas dans le mandat du BEI : aucune intervention policière au sens de la Loi sur la police.